

une commission esthétique

de Quartier Rouge et Pang! [23]

L'association Pang!, pour « point d'arrêt nouvellement géré », a été créée en 2021. Elle coordonne les activités de la vie la gare de Felletin - tiers-lieu participatif qu'elle anime en collaboration avec trois associations résidentes: Quartier Rouge¹, Les Michelines² et Radio Vassivière³. La gare, construite en 1882 et fermée aux voyageurs en 1979, est encore desservie chaque jour par des trains. Elle fait partie du patrimoine ferroviaire du XX^e siècle. Elle a fait l'objet d'une réhabilitation entre 2019 et 2021 portée alors par l'association Quartier Rouge, en collaboration avec les associations Les Michelines et Radio Vassivière. Nourries par l'élan de coopération qui les avait réunies, et en parallèle de leurs propres

activités, ces structures ont accompagné la structuration de Pang! et la création de trois postes pour faire vivre le lieu au quotidien. Pang! se conçoit aujourd'hui comme un espace commun d'expérimentations et de pratiques collectives ancré dans un territoire. Le retour d'expérience que nous livrons ici est lié à la nature de notre collectif, composé notamment de structures artistiques et culturelles, et au contexte dans lequel nous avons créé une « commission esthétique » : la réhabilitation d'une ancienne gare en un nouvel espace public, au sens d'espace de vie, de circulation, de diversité, d'échanges et de travail en commun.

¹quartierrouge.org ²lesmichelines.fr ³radiovassiviere.com

AVANT

1. IDENTIFIER les besoins du lieu et les valeurs qu'il incarne

- Co-définir en amont les futurs usages du lieu : usages essentiels, usages secondaires, usages projetés dans le temps.
- Inscrire une intimité avec le lieu en s'intéressant à son histoire.
- Co-définir les valeurs qui vous rassemblent et que vous souhaitez incarner dans le lieu.



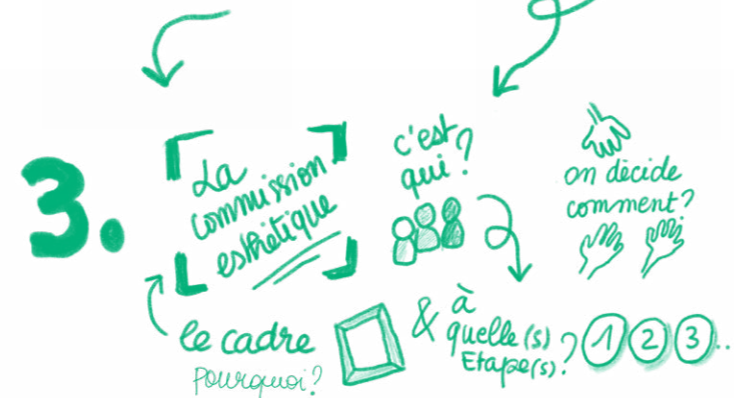
2. OBSERVER l'existant, son potentiel et ses contraintes

- Saisir ce que le lieu propose, ce qu'il raconte.
- Comprendre quelle marge de manœuvre s'offre à vous dans le choix d'aménagements.
- Imaginer des ponts entre les valeurs portées et les espaces à incarner.
- Co-définir quelles compétences existent parmi vous, quelles instances vous souhaitez créer pour prendre en charge quels choix ou conduite de projet.



3. CERNER la place d'une commission esthétique et le rôle de ses participant.es

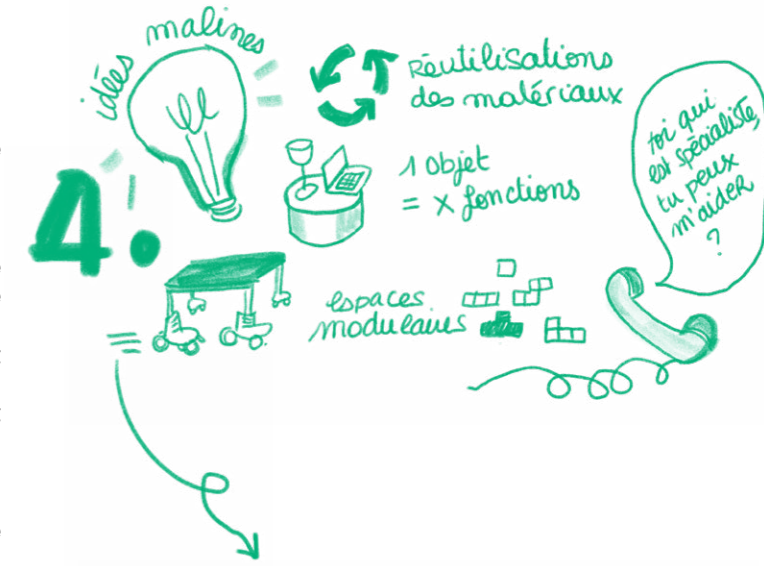
- Identifier à quoi vous servirait cette commission et si vous avez le souhait d'en créer une.
- Savoir qui participe à quoi : on peut vouloir donner son avis sans forcément vouloir décider in fine, on peut vouloir participer à la conception mais pas à la réalisation. Différentes étapes sont donc à identifier pour prendre en considération différents temps et échelles de consultation.
- Mettre en place des processus de prises de décisions clairs pour tous.tes y compris pour celles et ceux qui ne participent pas à la commission.
- Favoriser le dépassement des avis personnels, sans nécessairement les effacer, au profit d'un accord qui prenne en compte une pluralité de regards.
- Se répartir les tâches dans la mise en œuvre des décisions.



PENDANT

4. OPTER POUR DES SOLUTIONS MALINES ET PLURIELLES

- Favoriser une démarche permaculturelle : un objet = plusieurs fonctions.
- Recycler les matières (Ex. : Les marbres de cheminée font de formidables plans de travail de bar.)⁴
- Maintenir un équilibre entre les aspects techniques, pratiques et esthétiques.
- Penser la modularité des espaces, l'alternance entre aménagements fixes (ce qui structure, inscrit, appuie l'ancrage des gestes quotidiens) et mobiles (ce qui allège, ponctue, permet la modularité, fait évoluer et redécouvrir le lieu).
- S'entourer de personnes compétentes qui peuvent aider à identifier des possibilités (inviter un technicien de spectacle à penser l'éclairage avec vous).
- Démarcher des acteurs qui peuvent venir réaliser un aménagement (chantiers-écoles, atelier de sérigraphie pour la signalétique, artistes, etc.).



5. PENSER LA PLACE DES USAGER.E.S

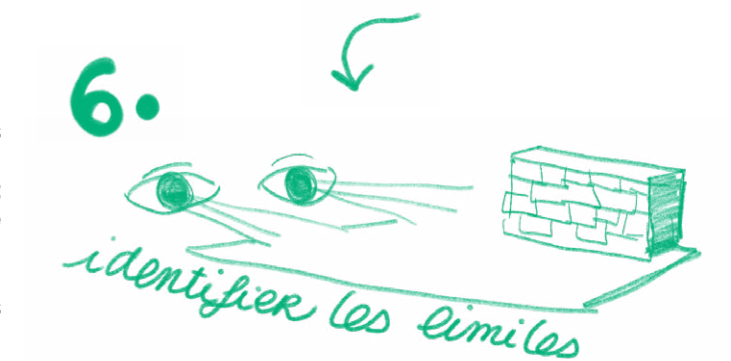
- Organiser des mises en situation pour tester les gestes et la circulation.
- Organiser et encadrer des chantiers participatifs adaptés (les étapes de démolition ou de finitions permettent à des personnes avec peu de pratique de chantier de s'investir et d'apprendre).
- Imaginer des aménagements en auto-construction.
- Vérifier auprès des usager.e.s qu'un aménagement est fonctionnel et répond aux besoins (notamment pour les espaces très spécifiques comme les cuisines ou les espaces d'exposition).
- Faire des manuels d'utilisation des espaces.
- Penser aux enfants, aux animaux, aux plantes.



Attention à oublier personne... PMR, enfants, animaux...

6. IDENTIFIER LES LIMITES et dangers d'une commission esthétique

- Attention à diversifier les points de vue et les expériences au sein de la commission.
- S'interroger sur le sens esthétique d'une proposition : à quoi répond-t-elle ? Comment ? Est-t-elle inclusive ou non ? À quoi renvoie-t-elle ? (musée, autogestion, modularité...).
- Savoir suspendre une décision qu'il n'est pas le temps de prendre.
- Se coordonner intelligemment avec les autres instances du lieu.
- Formuler des retours au collectif sur les décisions prises et pourquoi.
- Définir des espaces de liberté que peuvent prendre les individus en dehors de la commission : aménagement de son propre espace par exemple.



7. LAISSER DE LA PLACE, du vide, de la surprise, de l'inconnu



⁴ Cf. : « La bonne recette de Quartier Rouge et Pang! (23) », page 21.